RECUEIL DES CHEUAUCHEES DE L'ASNE, FAITES A LYON EN 1566 ET 1578; AUGMENTE D'UNE COMPLAINTE INEDITE DU TEMPS SUR LES MARIS BATTUS PAR EURS FEMMES

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649451425

Recueil des Cheuauchees de L'asne, Faites a Lyon en 1566 Et 1578; Augmente d'une Complainte Inedite du Temps sur les Maris Battus par Eurs Femmes by Various

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd. Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

VARIOUS

RECUEIL DES CHEUAUCHEES DE L'ASNE, FAITES A LYON EN 1566 ET 1578; AUGMENTE D'UNE COMPLAINTE INEDITE DU TEMPS SUR LES MARIS BATTUS PAR EURS FEMMES





Mulieris bona, beatus viv.

Fax-simile d'un dessin de Pierre Revoil, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon.

RECUEIL

DES

CHEUMUCHEES DE L'ASNE

FAITES A LYON EN 1566 ET 1578

AUGMENTE

D'UNE COMPLAINTE INEDITE DU TEMPS

SUR

LES MARIS BATTUS PAR LEURS FEMMES

PRECEDE

D'UN AVANT-PROPOS SUR LES FETES POPULAIRES EN FRANCE.



A LYOX

CHEZ N. SCHEURING, LIBRAIRE

Rue Boissac, 9

M D CCC LXII.

200. x. 72.





AVANT-PROPOS.



DELQUE lamentables que foient les homélies que les prétendus régénérateurs de la Société se complaisent à débiter depuis plus d'un siècle, sur la misérable condition du peuple, au moyen-age, nos bons aïeux n'engendraient pas mélancolie & ne gémis-

faient guère plus qu'on ne fait aujourd'hui, fous le poids des charges & de l'oppression que « le bon plaisir féodal & l'omnipotence cléricale » imposaient à g la gent taillable & corvéable à merci. » A toutes les époques, & chez toutes les nations civilisées, il y a eu toujours, d'un côté les privilégiés, de l'autre, les déshérités de la fortune; seulement, dans ces temps de barbarie, comme on les appelle, ces derniers s'efforçaient de tirer le meilleur parti possible du sort qui leur était tombé en partage, & cherchaient dans de joyeux ébats l'oubli de l'infériorité sociale à laquelle ils

étaient condamnés, fans convoiter outre mesure, comme cela s'est vu depuis, les richesses à les honneurs que le hasard de la naissance ou d'heureux coups de dés avaient valus à d'autres. De là, cette multitude d'institutions plus ou moins solâtres à badines qui, sous des noms divers, couvrirent la France entière au xv° à au xv° siècle.

Nous n'avons pas à nous occuper ici des corporations de métiers, qui, bien qu'elles n'euffent qu'un but d'utilité, la protection des individus & l'avancement de l'industrie, ne laiffaient pas d'avoir aussi leurs jours d'ébattements; nous dirons seulement quelques mots de ces réunions tumultueuses qui rappelaient par leur licence les sêtes populaires connues chez les anciens sous le nom de Liberté de décembre, & présidaient aux réjouissances du genre de celle qui fait la matière de ce petit livre.

La corporation la plus connue, furtout depuis le curieux volume que M. le Préfident Fabre, de Vienne, a confacré à fon histoire (1), était celle de la Bazoche, dont on retrouve les traces dans les annales de toutes nos grandes villes & plus particulièrement de celles où siégeait une cour de justice. La Bazoche avait ses statuts, sa discipline, sa juridiction bien définie, son sceau, & les décisions de ses officiers avaient force de loi pour tous les clercs, ne pouvant être réformées que par arrêt du Parlement. Elle était composée de clercs de procureurs qui, chaque année, élifaient un roi. Cette royauté éphémère était intrônisée avec une grande pompe, ainsi qu'on peut le voir dans la charmante idylle où le Prieur de Saint-Thibaud, Philibert Girinet, nous a laissé la description des sêtes qui suivirent l'élection du roi de la Bazoche à Lyon, en 1545 (2). Ces bazochiens, quoique gens

Erudes historiques fur les Cleros de la Bazoche, Paris (Vienne), 1856, in 8°.
 Bucolicorum outores XXXVIII. Basilease, 1546. Philiberti Girineti de Petri Ganteri in pragmaticorum lugdonensium principem eledione idyllion.

de plume & « fouettant le dossier », comme disent les praticiens lorsqu'ils font en belle humeur, avaient leurs montres en armes, & assistaient, enseignes déployées, aux cérémonies publiques, aux Entrées & même aux sêtes religieuses. Ils jouissaient de certains priviléges & immunités desquels ils se montraient très-jaloux, lorsqu'on voulait y porter atteinte, & qu'ils ont toujours désendus avec ardeur devant les parlements, sans parler des rixes qui les menaient de temps à autre, l'épée à la main, sur le Pré-aux-Clercs, & des démêlés qu'ils ne manquaient pas d'avoir, le plus souvent après-boire, avec les sergents du Châtelet ou les archers du Prévôt.

Outre la Bazoche, il y avait encore, mais à Paris feulement, une affociation du même genre, laquelle relevait de
la cour des Comptes: c'était le haut & fouverain empire
de Galilée, dont le chef prenait le titre d'empereur. Rouen
& Evreux avaient leur Abbé des Cornards qui intervenait
d'office toutes les fois qu'un débat feandaleux éclatait dans
un ménage; c'eft ce qu'on voit par le cinquante-troisième
arrêt ajouté dans l'édition de Paris, 1566, des Aressa amorum
de Martial d'Auvergne, glosés & commentés par Benoît
Court, de Saint-Symphorien-le-Chastel. Valenciennes avait
fon prince de Plaisance, son prévôt des Coquins, son roi
des Porteurs de facs & sa compagnie de l'Etrille; Lille son
roi de l'Epinette & son prince des Fols; Arras son abbé de
Liesse; Douai sa promenade des Jayans; Vienne son roi des
Noircis (1); Aix son prince d'Amour & sa cour plénière;

⁽¹⁾ Cette fête était célébrée tous les aus le 1st mai; c'était évidemment une réminiscence des superfitions du paganisme. Ce jour-là, l'archevêque, le chapitre, l'abbé de Saint-Pierre & celui de Saint-André-le-Bas défignaient quatre hommes qui devalent se barbouiller de noir de la tête aux pieds, puis parcourir tous les quartiers de la ville dans un état de nudité à peu près complet. Dès l'aube du jour, ces quatre Neircis sortaient ensemble du palais archiépiscopal, gambadant,

Dijon sa Mère folle & son Infanterie dijonnaise dont Etienne Tabourot a dit plaisamment quelque part, je crois, en ses Escraignes, que la devise inscrite sur son étendard, « moult me tarde, » avait donné à ceux de Dijon l'idée de se faire fabricants de moutarde.

On n'en finirait pas si on entreprenait d'enregistrer toutes

gefficulant & exécutant dans les carrefours & les rues les plus fréquentées, des danfes grotefques accompagnées de pantomimes fouvent peu décentes qui se prolongezient julqu'à midi. Après diner, ils retournaient au palais archiépiscopal où ils trouvaient les garçons boulangers & meuniers armés & à cheval qui les attendaient dans le cour, pour recevoir le Roi des Neireis nommé par l'archevêque. Auffitôt que le roi paraiffait, descendant le grand escalier, les Noiscis allaient au devant de lui jusqu'à la première marche ; là, ils se protternaient avec toutes les marques du plus profond refpect & lui baifaient les pieds, enfuits le roi montait à cheval, reveta des infigues de sa dignité, & le cortége, précédé des quatre Noircis, défidant gravement un à un, se rendait à l'hôpital de Saint-Paul. Arrivé à la porte, un des gardes de Sa Majeffé Noire frappait à l'huis & demandait (aint Paul, On lui répondait de l'intérieur : Il dit fer Heures. Le garde heurtait une seconde fois, & la même voix îni répondait : Il monte à cheval. Enfin, à un troifième appel, la porte s'ouvrait à deux battants, & le portier criait : Véez le ci tout prefi! Le faint paraîffalt, monté fur un courtsud, vétu d'une robe d'ermite, portant en bandoulière un petit baril contenant une pinte de vin, grum endalem plenum unius pinthara vini (dit la rabrique d'un ancien miffel, ms. de l'églife de Vienne, où cette burlesque chevauchée est décrite par le menu), un pain blanc de la valour de trois deniers, un jambon ou pied de parc, unam ethiam porci coffam, & devant lui une coupe de cendres pour les jeter dans les yeux des paffants, unam capam cinerum ad spargendum. Le Refteur remettait faint Paul entre les mains du Rol qui jurait fur les faints Evanglies de le ramener fain & fauf, & le confiait à la garde de deux de ses soldats, de la vigilance desquels il se portait caution par un afte en la forme voulue que fon greffier délivrait au receur fur la demande, & concedere Ren debeat litteram teffimonialem per greferium funm (*). Cols fait, le vortège fe remettalt en marche dans le même ordre ; il allait à l'abbaye de Saint-André-le-Haut prendre la Reine, de l'accoutrement de laquelle l'abbelle était chargée, & la chevauchée continuait jusqu'à la mait. Cette fése était encore chômée vers le milieu du dix-septieme siècle; elle ne sut abelie que seus l'épiscopat de Henri de Villars.

Il y avait à Vienne plus auciennement une coutume non moins extravagante que celle des Noircis : tous les sus, à la fête de la Circoncifion & de l'Epiphanie,

^(*) Cotte pièce a été publiée par l'abbé d'Artigny.